



vous informe



60
Août 2019

ZOOM SUR

» La salle des fêtes

Nouveaux city stade et parc de jeux

Ruches
Déclaration annuelle

Les événements de la rentrée

Mairie de Communay
Rue du 30-08-1959 - 69590 Communay
Tél. : 04 72 59 50 60
www.communay.fr

Chères Communayaises, chers Communayais



En cette période de rentrée, nous espérons que vos vacances se sont bien déroulées que ce soit à la mer, à la montagne, dans l'hexagone, à Communay ou ailleurs.

La rentrée des classes se profile, petite et grande vont retrouver très bientôt le chemin de l'école. Durant cette année scolaire 2019-2020, les 6 nouvelles classes élémentaires et la cantine du futur groupe scolaire « des Bonnières » vont être construites.

Nous vous présentons ce projet dans les pages suivantes sur le même site en maternelle et en élémentaire, ce qui nous en sommes certains, simplifiera la vie des parents et limitera les traditionnels bouchons, du matin et du soir, au sein du village.

Le 16 septembre débutera l'enquête publique relative à l'extension de la zone artisanale de Charvas II. Le commissaire enquêteur sera présent et à votre écoute en Mairie. Nous vous encourageons à venir à sa rencontre, aux jours et heures indiqués dans ce bulletin.

Un projet débute, un autre s'achève. La salle des fêtes de la Plaine sera opérationnelle courant octobre. Nous organiserons une visite du bâtiment lors de l'inauguration. Nous vous communiquerons prochainement la date de l'événement, auquel tous les communayards et communayardes seront conviés.

Le mois de septembre, sera l'occasion de nous rencontrer lors des diverses manifestations. A commencer par, le forum des associations, programmé le samedi 7 septembre. Vous pourrez rencontrer les responsables des différentes activités et compléter votre information. Plus de 50 associations seront présentes sur les stands du gymnase de la Plaine. Comme vous avez pu le constater sur le guide, distribué en juillet, le choix est vaste entre culture et loisirs, activités artistiques ou sportives.

Vous avez été nombreux à nous interpeller sur le tri des déchets, lors des réunions de quartiers. René Martinez, président du Syndicat Intercommunal du Traitement des Ordures Ménagères) sera présent et répondra à vos interrogations le mercredi 18 septembre à 19h à l'Amphithéâtre des Broses, ce sera l'occasion d'évoquer ce sujet récurrent et d'un enjeu majeur pour notre planète. Nous vous remercions tous à ce rendez-vous.

Nous vous souhaitons à toutes et tous, petits et grands, enseignantes et écoliers, personnel communal, une très bonne rentrée 2019.

Bonne lecture

Jean-Filipe El

CÉRÉMONIE DE FIN D'ÉTUDES PRIMAIRES



Le 28 juin dernier, tous les élèves de CM2 ont été reçus à l'occasion d'une cérémonie officielle organisée par la municipalité afin de célébrer comme il se doit la fin de leurs études primaires. Le Département du Rhône leur a remis un diplôme de fin d'études primaires.

ENQUÊTE PUBLIQUE EXTENSION ZONE ACTIVITÉ DE CHARVAS II

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public, en Mairie, afin de recevoir ses observations le :

- Mercredi 18/09 de 9h à 12h
- Mardi 24/09 de 14h à 17h
- Samedi 5/10 de 10h à 12h
- Jeudi 10/10 de 9h à 12h
- Vendredi 18/10 de 14h30 à 17h30

INFOS MUNICIPALES

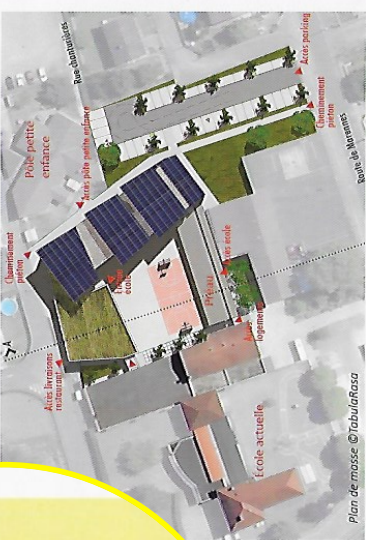
Début des travaux à l'école des Bonnières

Les travaux de construction de la nouvelle école élémentaire des Bonnières ont débuté en juin. Ils vont s'échelonner pendant une année pour une ouverture programmée à la rentrée 2020.



Les parents auront déjà remarqué que les accès de l'école des Bonnières et du Pôle Petite Enfance ont été modifiés. Durant l'année des travaux, la scolarité des enfants ne sera pas impactée : les enfants maternelle restent aux Bonnières et les élémentaires aux Broses. Le bâtiment sera construit sur le terrain de la crèche, le terrain de l'ancien city stade. Le bâtiment sera construit sur le site avec une ossature bois.

Mairie de Communay
Adjointe en charge des écoles



Un nouveau parc enfants et City stade

Avec l'agrandissement de l'école des Bonnières, le City Stade a dû être déplacé. Compte tenu de la difficulté pour déplacer cette installation sportive, la municipalité a fait le choix de la vendre pour pouvoir doter la Commune d'une nouvelle structure multisports. L'ancienne installation a été vendue 1500 €, à cela s'ajoute le coût du démontage et du déplacement que la Mairie a pu économiser, soit 2500 € supplémentaires. Toujours dans le parc de la Source, les familles peuvent profiter de trois nouvelles installations pour enfants. Celles de l'ancien parc qui pouvaient être réutilisées vont être rejointes. Le coût pour le nouvel espace multisports et l'aire de jeux est de 86 500 € HT. Pour le moment, le nouveau parc est de dimension comparable à l'ancien mais il sera agrandi sur la totalité du terrain soit une surface plus que doublée. Des toilettes publiques et un point d'eau seront installés à l'automne prochain, pour un montant d'environ 30 000 € HT. Il s'agit d'une demande formulée par les parents aux élus.

Patrice BERTRAND
Adjoint en charge de l'urbanisme

communay vous informe



Chères Communayaises, chers Communayards



Comme chaque année, durant la période estivale, l'activité des services communaux continue. Le centre de loisirs a accueilli encore plus d'enfants en juillet et en août, le grand ménage des principaux bâtiments a été réalisé par l'ensemble du personnel, la médiathèque et l'accueil municipal ont été à votre disposition, l'entretien et la maintenance des écoles ainsi que la réalisation du parc des enfants ont été réalisés par le service technique. Nos anciens ont été suivis durant la période de canicule par les membres du CCAS (centre communal d'action sociale communale), et une après-midi conviviale a été organisée pour ceux qui ne peuvent partir. Les travaux de l'école élémentaire des Brosses ont débuté.

Nous l'avions évoqué dans le précédent bulletin, l'enquête publique concernant l'extension de la Za de Charvas II, a débuté le 16 septembre. Elle doit conduire à la déclaration d'utilité publique par le préfet du projet d'agrandissement de la zone de Charvas porté par la CCPO et mettre en conformité le P.L.U communal. Vous retrouverez toutes les informations sur le site de la mairie www.communay.fr.

Vous êtes très nombreux à nous questionner sur l'arrivée de la fibre optique chez vous. Comme j'ai pu vous l'annoncer au cours des réunions de quartier de juin, les travaux ont commencé. Les armoires de répartition sont en cours d'installation, il y en a 6 pour desservir l'intégralité de notre commune, hameaux compris. Viendra ensuite la desserte des rues. Orange s'est engagée auprès de l'Etat à assurer une grande partie de la desserte avant fin 2020 et de desservir la totalité avant fin 2022. C'est Orange qui assure la totalité du financement de cette desserte. Ensuite, lorsque votre quartier sera équipé, vous pourrez faire appel à votre fournisseur d'accès internet pour vous raccorder à l'intérieur de votre logement. Les premiers pourront ainsi être raccordés au cours de l'année 2020.

Enfin, nous devons nous mobiliser pour que notre environnement soit pris en compte au même titre que le centre de Lyon. Après un été difficile du fait de la circulation réduite sur le pont de Givors, je vous invite à participer à la réunion organisée par le Fer Autrement le jeudi 26 septembre à l'Amphithéâtre des Brosses et à la manifestation qui rassemblera l'Est et l'Ouest de la métropole le 12 octobre à Lyon.

Vous l'avez sans doute remarqué, la construction de la salle des fêtes touche à sa fin. L'inauguration a été fixée au jeudi 10 octobre à 19h. Une visite du bâtiment aura lieu ce jour-là pour l'ensemble de la population. Vous êtes cordialement invités à cet événement.

Jean-Filipe Elber

Mairie de Communay
Rue du Solon - 69560 Communay
Tél. 04 72 49 80 60
www.communay.fr

FLASH INFOS

INAUGURATION ET VISITE DE LA SALLE DES FÊTES



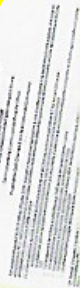
La municipalité convie l'ensemble des Communayards et Communayardes le **jeudi 10 octobre à 19h00** sur le site de la Plaine, pour cet événement qui sera suivi du verre de l'amitié.

ENGLISH WEEK



Les bibliothèques du Pays de l'Ozon passent à l'heure anglaise et vous proposent une semaine d'animations pour petits et grands **"So British"** ! Storytime, Baby english, tea time, Play time, Book club, Breakfast, découvrez le programme et les sélections de vos bibliothécaires sur ce thème. Save the date ! **Du mardi 15 au samedi 16**

AVIS AU PUBLIC



ENQUÊTE PUBLIQUE

EXTENSION ZONE ACTIVITÉ DE CHARVAS II

Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public, en Mairie, afin de recevoir ses observations le :

- Mercredi 18/09 de 9h à 12h
- Mardi 24/09 de 14h à 17h
- Samedi 5/10 de 10h à 12h
- Jeudi 10/10 de 9h à 12h
- Vendredi 18/10 de 14h30 à 17h30

Toutes les informations complémentaires sur le site de la Mairie : www.communay.fr

INFOS MUNICIPALES

Accueil des nouveaux arrivants

Les personnes ayant élu domicile sur communay depuis le 1^{er} septembre 2018 n'hésitez pas à venir passer un moment de convivialité qui vous permettra de mieux connaître la vie de votre village.

Colis de Noël ou repas

Comme chaque année les Communayards par de plus, inscrits sur les listes électorales, vont recevoir un courrier leur demandant de choisir soit le colis de Noël, soit d'opter pour la participation au repas.

Elaine FERRIER
Adjointe au CCAS

DISTRIBUTIONS DES COLIS PRÉVUS EN MAIRIE LES 19 ET 20 DECEMBRE MATINS REPAS PRÉVU LE DIMANCHE 9 FÉVRIER À 12H À LA SALLE DES FÊTES DE LA PLAINE

Lutte contre les moustiques

Cet été, qui n'a pas été agressé la journée à Sérézin du Rhône l'année passée. Hormis par de nombreux moustiques ? Toute la région lyonnaise a été envahie par de nouvelles espèces de moustiques qui nous piquent la journée. Parmi ceux-ci il y a le fameux moustique tigre mais aussi d'autres espèces.

Il nous revient donc collectivement de trouver des parades pour limiter leur prolifération. Pour ce faire, le département du Rhône a édité quelques brochures qui sont disponibles sur le site internet ou en mairie. Voici quelques unes de ces mesures :

- Le moustique tigre ne se déplace que dans un rayon de 25 à 30 mètres autour de son lieu de naissance. Celui qui vous pique est né chez vous ou à proximité immédiate !
- La meilleure arme contre leur prolifération est la destruction des lieux de ponte.
- Chacun se doit de prendre en charge autour de son domicile la destruction des "endroits à moustiques".

Les larves de moustiques se développent dans un milieu humide et sont très résistantes, pour ce faire, vidéo très régulièrement tous les réceptacles d'eau de pluie et enlever les objets abandonnés qui pourraient servir de "réceptacles" : jouets qui traînent dans le jardin ou sur la terrasse, coupelles sous les pots de fleurs...

Les mesures de protection personnelle sont simples : vêtements amples et couvrants, chapeaux, répulsifs (avec précaution pour les enfants et les femmes enceintes), vêtements traités avec des produits répulsifs.